



En toute confiance.

RAPPORT D'EXPERTISE REDIGÉ A LA DEMANDE DE : SIXT

75007 Paris 7Eme Arrondissement

Rapport édité le : 28/03/2025

Date de mission : 19/03/2025

REFERENCE DEKRA EXPERTISE

25AD6269A0

Num. Police : - Num. Sinistre : 9074996885

Réf. Donneur d'ordres : - Date de sinistre : -

Nature de l'évènement : Circulation Perte de contrôle

Date d'examen : 20/03/2025 (Avant travaux)

Expert signataire : LAMOUR Loïc 003524-VE

Num. Véh. (flotte) : -



RAPPORT RELATIF AU VEHICULE SUIVANT :

Volkswagen POLO (AW) 5P (21-) 1.0 TSI 95CH

Immatriculation (A)	HB-040-KQ
VIN (E)	VWVZZZAW3RU166846
Kilométrage	2 888 KM Compteur
Année :	Type Mines : Date de MEC (B) :
2025	M10VVGVPAS0K507 17/01/2025
Carrosserie (J3) :	Puissance (cv fiscaux) Boite de vitesse :
CONDUITE INTERIEURE	(P6) : BVM5
Genre (J1) :	Couleur : Nature peinture :
VP	GRIS Métal Vernis
Energie (P3) :	Nb. Places assises : Nb. Portes :
ESSENCE	5 -
Nationalité :	Date établi. du certif. TVA récup. ? :
FRANCE	d'immat. : NON
	17/01/2025

Conclusions (Montants exprimés en euros)

	Tps (U.T)	Taux (€ H.T.)	Remise %	Total € H.T.
T1	4	100	0	400
T2	10	100	0	1 000
M1	3	100	0	300
M3	0.7	100	0	70
TP	5	100	0	500
Ip	5	59	0	295
Total M.O.				1 770,00
Total pièce(s)				6 216,43
Total Forfait				373,20
Total Peinture				795,00
Total Remises				0,00
Total Vétusté				0,00
Total HT				9 154,63
Montant TVA				1 830,93
Total TTC				10 985,56

Etat général NORMAL

Véhicule技techniquement réparable OUI

Véhicule éco. réparable OUI

Procédure V.E. OUI

Critère de dangerosité

- SP4 : Dysfonctionnement Sécurité des personnes
€ H.T. € T.T.C.

Valeur à neuf

Valeur VRADE

Valeur résiduelle

Diff. des valeurs

T.V.A. : NULL

Lieu d'examen START AIR

Adresse 285 RUE DE LA SOIE
94310 ORLY

Commentaires complet en dernière page

Pneumatiques	Usure	Marque	Dimensions
AVG	7 mm	GOODYEAR	195/55R16
AVD	7 mm	GOODYEAR	195/55R16
ARD Ext.	7 mm	GOODYEAR	195/55R16
Secours	0 mm	GOODYEAR	195/55R16

Personnes présentes, signatures :

Propriétaire / locataire :

Réparateur / réceptionnaire : YANN LANGNY

Confié à :

Expert signataire : LAMOUR Loïc 003524-VE

Commentaires

Véhicule sous procédure V.G.E

Véhicule技iquement réparable, sous procédure VGE (article L 327-5 du code de la route)

La remise en état de ce véhicule ne peut être envisagée que sous contrôle d'expert agréé VE avec suivi des travaux et contrôles permettant à l'expert de lever l'opposition de circuler qui affecte ce véhicule.

La remise en circulation de ce véhicule ne pourra être effective que lorsque nous aurons établi notre rapport de conformité.

Les déficiences sont :

Codification (DI3 - Déformation importante, LS3 - Déformation importante, CA3 - Déformation importante, SP4)

Rapport estimatif sous les réserves d'usage sans présumer de l'état des organes non accessibles sans démontage, de l'évolution des désordres avant que les travaux n'interviennent.

Examen du véhicule avant travaux.

En l'absence de constat amiabilisé, ce rapport ne pourra être utilisé pour un recours assurance.

Information RGPD

Dans le cadre de l'expertise de véhicules, nous sommes amenés à traiter des données à caractère personnel (noms, prénoms, coordonnées, etc...). Ces données sont destinées au cabinet d'expertise et à ses sous-traitants, au propriétaire du véhicule, au réparateur, et le cas échéant, à l'assureur et au Ministère de l'intérieur. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, et d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes auprès de notre mandant, et lorsque la mission nous a été confiée par vous-même à l'adresse suivante : gdpr.southwesteurope@dekra.com.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.